SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

AGENCE DES SYSTEMES D'INFORMATION ET DU NUMERIQUE

Objet : ACQUISITION DE LICENCE ET STOCKAGE POUR LE DEPLOIEMENT DE LA SOLUTION DE GESTION CENTRALISEE DES SAUVEGARDES DES PLATEFORMES EXPLOITEES PAR ASIN PHASE 1

Référence SIGMAP : F_SID_86218

Avis n° 082/2024/ASIN/ DG/DPSID/PRMP/SPRMP du 19/12/2024

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert national (AON)

BON A LANCER

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la troisième version du plan de passation des marchés publics de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 octobre 2024.

2. L'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique a obtenu dans le cadre de son budget des fonds de l'Etat, afin de financer des projets dans le cadre du programme SMART GOUV, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de licence et stockage pour le déploiement de la solution de gestion centralisée des sauvegardes des plateformes exploitées par ASIN phase 1.

3. L'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir des licence et stockage pour le déploiement de la solution de gestion centralisée des sauvegardes des plateformes exploitées par ASIN phase 1.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et

qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), Mail : crgbaguidi@presidence.bj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la personne responsable des marchés publics au **4ième étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, Tél : +(229) 01 21 31 10 13 / 01 44 75 47 34** et aux heures suivantes : 08 heures 00 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes (HEURE LOCALE).

6. Le délai d'exécution est compris entre quatre (4) et six (06) mois.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

BON A LANCER

- **Capacité technique et expériences :**

➢ Prouver à travers le registre de commerce, statuts ou carte d'importateur que son entreprise est dans le domaine de l'intégration de solutions informatiques ou toutes domaines connexes.

➢ Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur, ou sous-traitant au moins deux (02) marchés de déploiement et configuration d'infrastructure et logiciel de sauvegarde centralisée ainsi que de déploiement d'infrastructure de virtualisation et d'architecture Hyperconvergée (HCI) offrant à la fois une scalabilité illimité (capacité d'ajouter un nombre infini de nœuds au cluster HCI sans contrainte) et intégrant des mécanismes de déduplication et d'optimisation des données pour réduire l'espace de stockage requis afin d'améliorer l'efficacité des opérations. Chaque marché ayant un montant d'au moins cent quatre-vingt-treize millions (163 000 000) de francs CFA hors taxes au cours des trois (03) dernières années 2021, 2022, 2023) y compris 2024.

Les missions doivent être justifiées par la copie légalisée des attestations de bonne fin d'exécution ou le PV de réception ou tous autres documents justificatifs de l'exécution effective assortis des pages de garde et de signature des contrats et ou bon de commande en copie simple.

- disposer d'une équipe composée de :
  - Le chef de projet (point focal) devra être un Ingénieur Informatique ou équivalent ayant un diplôme de master ou équivalent (BAC+5) en informatique ou équivalent avec au moins trois (03) années d'expérience et avoir réalisé deux (02) missions prouvées dans le déploiement des infrastructures Informatiques similaires (serveurs et licences similaires).
  - Un ingénieur en informatique spécialiste en virtualisation de systèmes avec un diplôme BAC+5 en informatique ou équivalent et ayant au moins trois (03) années d'expériences prouvées dans le déploiement de cluster sous Nutanix et une certification Nutanix Certified Professional – Multicloud Infrastructure (NCP-MCI).
  - Un ingénieur en informatique spécialiste en virtualisation et sauvegarde avec un diplôme BAC+5 en informatique ou équivalent et ayant au moins trois (03) années d'expérience prouvées dans le déploiement des solutions de sauvegarde de Veeam. Il doit être certifié Veeam.

BON A LANCER

NB :

- Le soumissionnaire présentera dans son offre le CV, les copies légalisées des diplômes demandés et les attestations de travail dûment signés par les employeurs pour les missions similaires réalisées.
- Les années d'expérience seront décomptées à partir de la première mission similaire ;
- Les attestations de travail ou certificat de travail ou attestation de service fait doivent porter le titre de ou des missions exécutées
- Les CV doivent être signés par le personnel proposé.
- **Tout document (CV, diplôme, etc.) édité dans une langue autre que le français doit être accompagné de sa traduction en langue française sous peine de rejet.**
- Le candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant le formulaire PER 1 de la section II, formulaires de

soumission appuyé des preuves de qualifications (diplômes) et des attestations ou certificats de travail.

- Les CV, les diplômes et les certifications des ingénieurs en informatique qui interviendront sur le projet doivent être fournis.
- Les certifications demandées doivent être issues du constructeur ou de l'éditeur des solutions à déployer.

- **Capacité financière :**

➢ Fournir les états financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2023, 2022 et 2021) présentés par un comptable employé de l'entreprise ou attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention de certification de la DGI, en original ou en copie légalisée et présentant un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années (CAM) des activités similaires pour un montant égal à **cent soixante-trois millions huit cent mille (163 800 000) F CFA**. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

➢ Fournir une capacité financière telle que des avoirs liquides, lignes de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle pour **un montant égal à cinquante-quatre millions six cent mille (54 600 000) francs CFA**.

BON A LANCER

NB :

- **les critères financiers ci-dessus ne sont pas cumulatifs.**
- **Tout document (fiche technique, diplôme, certificat etc.) édité dans une langue autre que le français doit être accompagné de sa traduction en langue française sous peine de rejet de l'offre.**
- **L'offre et tous les documents annexes doivent porter une signature manuscrite et non scannée sous peine de rejet de l'offre.**

b) Pour les entreprises naissantes :

- **Capacité technique et expériences :**

➢ prouver à travers le registre de commerce, statuts ou carte d'importateur que son entreprise est dans le domaine de l'intégration de solutions informatiques ou toutes domaines connexes.

- disposer d'une équipe composée de :
    - Le chef de projet (point focal) devra être un Ingénieur Informatique ou équivalent ayant un diplôme de master ou équivalent (BAC+5) avec au moins trois (03) années d'expérience et avoir réalisé deux (02) missions prouvées dans le déploiement des infrastructures Informatiques similaires (serveurs et licences similaires).
    - Un ingénieur en informatique spécialiste en virtualisation de systèmes avec un diplôme BAC+5 en informatique ou équivalent et ayant au moins trois (03) années d'expériences prouvées dans le déploiement de cluster sous Nutanix et une certification Nutanix Certified Professional – Multicloud Infrastructure (NCP-MCI).
    - Un ingénieur en informatique spécialiste en virtualisation et sauvegarde avec un diplôme BAC+5 en informatique ou équivalent et ayant au moins trois (03) années d'expérience prouvées dans le déploiement des solutions de sauvegarde de Veeam. Il doit être certifié Veeam.

      BON A LANCER

      NB :
      - Le soumissionnaire présentera dans son offre le CV, les copies légalisées des diplômes demandés et les attestations de travail dûment signés par les employeurs pour les missions similaires réalisées.
      - Les années d'expérience seront décomptées à partir de la première mission similaire ;
      - Les attestations de travail ou certificat de travail ou attestation de service fait doivent porter le titre de ou des missions exécutées
      - Les CV doivent être signés par le personnel proposé.
      - **Tout document (CV, diplôme, etc.) édité dans une langue autre que le français doit être accompagné de sa traduction en langue française sous peine de rejet.**
      - Le candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant le formulaire PER 1 de la section II, formulaires de

BIBLIOTECA

soumission appuyé des preuves de qualifications (diplômes) et des attestations ou certificats de travail.

- Les CV, les diplômes et les certifications des ingénieurs en informatique qui interviendront sur le projet doivent être fournis.
- Les certifications demandées doivent être issues du constructeur ou de l'éditeur des solutions à déployer.

➢ disposer d'un personnel d'encadrement composé d'une personne de niveau BAC+5 en informatique ou équivalent avec au moins sept (07) années d'expérience et ayant exécuté en qualité de chef de projet ou poste équivalent au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021) y compris 2024 au moins deux (02) marchés d'acquisition d'équipements et de licences.

BON A LANCER

- **Capacité financière :**

➢ Fournir les bilans d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et états financiers certifiés par la DGID de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention de certification de la DGI, en original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

➢ Fournir une capacité financière telle que des avoirs liquides, lignes de crédit autres que l'avance de démarrage éventuelle pour **un montant égal à cinquante-quatre millions six cent mille (54 600 000) francs CFA**.

Ces attestations de capacité financière doivent être délivrées par une banque agrée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ou un organisme financier habileté.

➢ Produire l'assurance des risques professionnels couvrant un montant égal à **cent quatre-vingts millions cent quarante vingt mille (180 180 000) francs CFA** qui devra être inscrit comme tel dans le contrat d'assurance à produire.

NB :

- **les critères financiers ci-dessus ne sont pas cumulatifs.**
- **Tout document (fiche technique, diplôme, certificat etc.) édité dans une langue autre que le français doit être accompagné de sa traduction en langue française sous peine de rejet de l'offre.**
- **L'offre et tous les documents annexes doivent porter une signature manuscrite et non scannée sous peine de rejet de l'offre.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 19/12/2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **de la PRMP de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), 4ième étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, Sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, 01 BP 8088 Cotonou, Tél : +(229) 01 21 31 10 13 / 01 44 75 47 34**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

   Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée unique de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :**Secrétariat de la PRMP de l'Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), 4ième étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho** au plus **tard le 17 janvier 2024 à 10 heures 00 minute heure locale (GMT+1)**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

BON A LANCER !

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : salle de réunion de l'**Agence des Systèmes d'Information et du Numérique (ASIN), 5ième**

étage de l'Immeuble JUMMY PALACE CENTER, sis C/85 Avenue Steinmetz, quartier Tokpa Hoho, le 17 janvier 2024 **à 10 heures 30 minutes**.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million six cent trente-huit mille (1 638 000) FCFA.

    En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de cent-vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

BON A LANCER

Cotonou, le 19/12/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics,

La PRMP

Carole Rachel A. GBAGUIDI